

Réf: Dossier 464799

Avis de constitution

SOCIETE « ANZK IMMOBILIER »

Siège ABIDJAN MARCORY RESIDENCE SANAA NON
LOIN DU GLACIER AMORE LOT 10, ILOTS 1815, Lot 10, Ilot
1815

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 14/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANZK IMMOBILIER »

Objet : Immobilier-Aménagement-BTP-Achat, location et vente de biens immobiliers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY RESIDENCE SANAA NON
LOIN DU GLACIER AMORE LOT 10, ILOTS 1815, Lot 10, Ilot
1815

Dirigeant(s) M KOUASSI JEAN-MARTIAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13092 du 17/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77507/GTCA/RC/2025 du 17/12/2025

